

„ données , & de declarer en son nom que la protec-
„ tion du commerce des Sujets de S. M. & de celui
„ de ses Alliés , est l'unique & le seul objet de l'en-
„ voi de ladite Flotte.

„ S. M. a vû avec plaisir qu'il n'y a aucune hos-
„ tilité à craindre de la part de S. M. Cath. , ni
„ sur les côtes de Portugal , ni sur les Frontières,
„ S. M. se trouvera par là plus en état de donner
„ du poids aux instances déjà faites par ses ordres,
„ pour engager S. M. Portugaise à de pareilles dispo-
„ sitions de sa part , & suivant les avis que j'ai reçus ,
„ il y a tout lieu d'espérer que ces instances auront
„ tout l'effet qu'on puisse desirer. L'offre d'abord faite
„ de la médiation du Roi , pour terminer les differends
„ entre les Couronnes d'Espagne & de Portugal ,
„ a été une preuve convaincante des efforts de S. M.
„ pour faire tout ce qui dépend d'elle afin de parve-
„ nir à un accommodement amiable : Et S. M. Cath.
„ peut être assurée, que pourvû qu'on ne trouble point
„ le commerce des Sujets du Roi en Europe & aux
„ Indes , & qu'on n'entreprenne rien contre les Cô-
„ tes ou le commerce du Portugal , la Flotte de S.
„ M. aussi long-tems qu'elle s'arrêtera dans ces mers,
„ ne donnera jamais lieu à S. M. Cath. & à ses Sujets
„ d'en concevoir la moindre inquiétude.

„ Le Roi mon Maître ne sauroit s'imaginer que
„ les mesures qu'on vient d'alleguer , & qui doivent
„ paroître si justes à tout le monde , puissent jamais
„ servir de prétexte pour troubler en aucune manie-
„ re le commerce de ses Sujets, pas même dans les
„ endroits les plus éloignés, ou porter le moindre
„ préjudice aux intérêts de son peuple, vû l'état où
„ S. M. se trouvera toujours de maintenir & de défen-
„ dre le commerce de ses Sujets, ainsi que les justes
„ droits, & les privilèges de la Nation Britannique.